

ASPRI

Association pour la Survie des étangs et de la mer et la Prévention des Risques d'Inondation
31 rue des Lamparos - 34250 Palavas les Flots

Procès-verbal de l'AG du 18 avril 2013

L'assemblée s'est ouverte à 18H30 à l'amphithéâtre du Nautilus en présence de 68 personnes, 37 personnes ayant donné procuration. Des associations des communes voisines étaient représentées.

Ouverture de l'assemblée :

Secrétaire de séance: Catherine Angelot.

Gilbert Gay assure la présidence et donne la parole au Président, Jean-Pierre Molle.

Rapport d'activité:

Le Président présente les quatre grandes orientations du schéma général proposé par l'ASPRI pour la prévention des inondations.

Il fait état du courrier à la ministre concernée, Mme Batho, et fait le point sur l'état actuel de la question: études ponctuelles sans lien les unes avec les autres, impuissance du SYBLE à faire respecter ces demandes par les communes concernées alors que les surfaces imperméabilisées augmentent de 2 à 4 % par an, travaux partiels qui protègent un secteur aux dépens d'un autre. La discussion a monopolisé l'essentiel de la réunion.

Le Président de l'association des Quatre vents parle d'un "canon à eau" qui menace son lotissement depuis que le Lez, re-calibré, peut contenir une plus grande quantité d'eau.

Un autre intervenant évoque la troisième ligne d'urbanisation avenue St Maurice au mépris de la carte d'aléas. Les campings ferment par sécurité d'octobre à mai et la zone est classé bleue! Le Président ajoute qu'avec le rehaussement du plancher aux normes IGN, de véritables barrages aggraveront les risques pour le bâti existant.

Une intervenante des Quatre canaux fait état du nivellement de la route qui longe le canal: la petite protection pour les habitations a disparu.

Une habitante de l'Arnel a participé le 6 septembre 2012 à la réunion de restitution des simulations du Syble. Le président du SYBLE a déclaré que les bassins de rétention en amont étaient inutiles et préconisait le seul nettoyage des roubines.

Un adhérent donne l'exemple des bassins de rétention sur le gardon d'Alès qui ont supprimé les inondations récurrentes de la commune d'Alès qui infirment les propos du président du SYBLE.

Un habitant des cabanes de Pérols remercie l'ASPRI de son soutien pour un meilleur fonctionnement des portes de Carnon restées ouvertes pendant une tempête. Il insiste sur le fait qu'il faut une gestion GLOBALE de la gestion des inondations sur l'ensemble du bassin versant. Par exemple un barrage "écréteur" au niveau du château de Restinclières qui serait

utile pour Assas, Prades le Lez et St Mathieu. Il en est de même aussi pour le sud, puisque le Lirou se jette en partie dans l'étang de l'Or. Le Salaison à Mauguio et la prise en compte des écoulements en crue sont évoqués à propos de l'aménagement des routes. L'intervenant du Salaison pose fortement la nécessité d'une coordination des associations, déjà largement évoquée. Il insiste sur les graus indispensables à la vie des étangs.

Un habitant des Lamparos évoque les nouvelles constructions prévues sur l'Avenue Evêché de Maguelonne qui mettent en danger son lotissement.

Une autre intervenante soulève la question des maisons construites à Pérols au bord de l'Or. Comme à Palavas, les services de l'Etat ont classé zone bleu ce qui était rouge, au mépris des préconisations du SYBLE et du SAGE.

Une adhérente de l'Arnel, malgré le fait que Natura 2000 ne soit qu'incitatif, craint pour l'existence même de son quartier. Le président des Quatre Vents évoque le rapport Kervremont qui prévoyait de traiter les crues centennales et qui a été mis aux oubliettes. Cela conduit à la minimisation des pluies et des risques d'inondation. En 2005 le débit du Lez enregistré à Montpellier était de 450 m³/sec. Conséquence: les Quatre vents ont été inondés. Le partiteur de la Lironde fonctionne à partir de 600 m³/sec et la Mosson peut apporter 400 m³/sec de plus. Ajoutons le re-calibrage: le fameux canon à eau est en place sans que nos élus s'en émeuvent. La Présidente de l'Association de la Grande Motte invite l'ASPRI à une conférence du sénateur Courteau sur les risques d'inondation en Méditerranée. La question de Lattes est posée: comment se fait-il que, seule la commune de Lattes ait obtenu de se mettre à l'abri derrière des digues? Jean-Pierre Molle souligne avec d'autres la politique absurde de la chaise vide de la commune de Palavas les Flots au sein du SYBLE. La demande de Lattes est légitime. Ce qui ne l'est pas c'est la non prise en compte des besoins en aval. L'ASPRI pour ce qui la concerne interpellera tous les candidats à toutes les élections sur ce sujet et rendra compte à ses adhérents.

De cette large discussion il ressort que les revendications de l'ASPRI sont plus que jamais d'actualité. Une simulation prenant TOUT en compte en même temps, l'aide de l'État pour que les préconisations du SYBLE et du SAGE pour la reconquête des lits majeurs des rivières entrent obligatoirement dans les POS, PLU et SCOTT, ainsi que la réalisation après études des grands travaux nécessaires. Cela pose le problème de nos outils de communication.

Le Président évoque rapidement les autres aspects du rapport d'activité: l'intervention au quotidien pour le confort des populations est constante. Les succès ont été nombreux pour améliorer les écoulements, au Ponant, rue Guy de Montpellier, aux Marines du Prévost, le désenclavement de nombreux jardins aux Lamparos, le goudronnage de la voie de desserte des Quatre canaux, la mise à niveau du parking quai Cazot. Les besoins et les interventions le sont plus encore, avec les arrêts au moment critique des pompes, leur mise en place ici ou là, le collecteur pluvial pour le rond-point Brocardi, la lutte contre les mauvaises odeurs, le nettoyage des avaloirs avant l'automne.

Ont été aussi évoqué : Le curage de l'entrée du port et de l'embouchure du Lez qui ne fait que renvoyer le sable plus au large avec un retour rapide ce que nous considérons comme un gaspillage, les interventions sur l'étiage du lez et le méandre des Quatre canaux, la demande de régulation des cormorans.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier de l'exercice 2012:

Recette : 1350€. Dépenses: 1080€ Solde: +270€

Ces chiffres restent modestes. La cotisation reste fixée à 10€ pour l'année 2013, espérant augmenter notre budget par l'accroissement de nouveaux adhérents.

L'association ASPRI, à la fin de sa première année d'exercice, compte 156 membres (avec quelques non renouvellements mais beaucoup de nouvelles adhésions.

L'ASPRI se porte bien et va encore se renforcer pour le plus grand bien des populations.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Election du tiers renouvelable:

Catherine ANGELOT, Gérard Baldan, Jean Claude Azemard, Jeanine Benezech sont réélus, Christian Faure élu en remplacement de M Aranda qui a déménagé.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée sous les applaudissements.

Le Président

La secrétaire de séance